



Autour des projets d'habitat pour "Indigènes" en Algérie

Expressions d'un discours ethnicisant

Sami Boufassa*

Résumé

Les projets d'habitat pour Algériens représentent toute l'ambiguïté de la politique coloniale. Les initiatives des autorités coloniales et de certains membres de la société civile en faveur de l'amélioration de l'habitat des "indigènes" révèlent un discours paternaliste et protecteur d'un peuple démunie et une perception ethnicisée de son habitat. Réalisé ou pensé, l'habitat pour les Algériens reste un miroir de ce que fut le système colonial. L'article s'intéresse à la fois au discours officiel porté par les autorités en charge de l'amélioration de l'habitat et à la matérialité des projets réalisés.

Mots-clés : habitat, indigènes, Algérie, colonialisme, ethnicité.

Abstract

The housing projects for 'natives' in Algeria represent all the ambiguity of colonial politics. The initiatives of the colonial authorities and some members of the civil society to improve the habitat of the "natives" reveal a paternalistic and protective speech of a destitute people and an ethnicized perception of its habitat. Realized or thought, the habitat for 'natives' remains a mirror of what was the colonial system. The article looks at both the official discourse of the authorities in charge of the improvement of the habitat and the materiality of the realized projects.

Keywords : habitat, indigenous, Algeria, colonialism, ethnicity.

* Maître de conférences, Université A. Mira, Département d'Architecture de Bejaia, Algérie.

الملخص

تمثل مشاريع الإسكان الموجهة للجزائريين كل غموض السياسة الاستعمارية وتكشف مبادرات السلطات الاستعمارية وبعض أعضاء المجتمع المدني لتحسين مساكن "الأهالي" عن خطاب أبوي ووقائي تجاه شعب معوز. كما تدل عن تصور عرقي لنمطه في السكن. إسكان الجزائريين في زمن الاحتلال سواء كان من خلال المشاريع المنجزة أو من خلال تصاميمها يظل مرآة عاكسة لما كان عليه النظام الاستعماري. يهتم المقال بالخطاب الرسمي الذي تبنته السلطات المسيرة والمسؤولة عن تحسين مساكن وأحياء الجزائريين وكذلك بحقائق تجسيد هذه المشاريع في الواقع.

الكلمات المفتاحية: الإسكان، الأهالي، الجزائر، الاستعمار، الأصل العرقي.

Pour citer cet article :

Sami Boufassa, « Autour des projets d'habitat pour "Indigènes" en Algérie : expressions d'un discours ethnicisant », Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines [En ligne], n°09, année 2020.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=17204>

Introduction

L'immeuble de rapport de style européen qui emplit le champ visuel des centres historiques des XIX^e et XX^e siècles dans les villes algériennes ne représente qu'une partie de l'habitat réalisé durant l'époque coloniale. À côté, il existe en effet des expériences variées et méconnues d'habitat spécifiquement destiné aux Algériens et couramment désigné sous le terme 'habitat indigène'. Ces différentes expériences apportent un aspect historique du discours colonial vis-à-vis de la population algérienne et affiche une ségrégation spatiale. Comment, alors, cette discrimination s'exprime-t-elle en Algérie à travers des projets d'habitat? Cette ségrégation est donc analysée dans les propositions architecturales, dans les discours officiels et dans toute une littérature de l'époque. Ce paradoxe entre une politique d'aide à l'amélioration du cadre de vie des Algériens d'un côté et une perception discriminatoire de l'autre côté est présent tout au long de la colonisation.

Articles de presse, communications, rapports et même livres mettent en avant cette question spécifique. Sa mise en lumière permet d'aborder le rapport entre le pouvoir colonial (Gouvernement Général et ses institutions) et les Algériens. Le début du XX^e siècle voit émerger une politique qui veut offrir aux Algériens un meilleur cadre de vie. Des conditions sociopolitiques et culturelles émergent qui marquent l'intérêt porté à une population dépourvue de tout élément de confort.

L'Algérien, jadis confiné dans ses douars et ses sentiers, est aux portes des villes. Auparavant invisible, il devient au début du XX^e siècle un sujet polémique. Son habitat dérange et sa misère est criante, aussi les réflexions sont abondantes. Plusieurs cités destinées exclusivement aux Algériens voient le jour. Aujourd'hui, l'histoire de ces différents projets d'habitat reste peu étudiée et les travaux récents se focalisent autour de deux grandes villes : Alger et Oran. En 1986, Jean-Jacques Deluz a initié une étude, cantonnée à Alger et sa région sur lesquels d'autres travaux ont suivi. Le cas d'Oran a été mis en lumière à travers l'étude du « village nègre » créé dès le début de la colonisation. La pauvreté architecturale de la plupart des réalisations tout comme leur mauvais état de conservation ne font toutefois pas de ce corpus un objet d'étude attractif pour qui s'intéresse à l'esthétique architecturale.

L'actuel travail s'attache à mettre en évidence les caractéristiques discriminatoires des réalisations sur l'ensemble du territoire algérien en intégrant également au corpus les cités "indigènes" restées à l'état de dessin. Ce travail contribue à la déconstruction du discours historique colonial. L'étude de l'histoire de l'habitat destiné aux Algériens est l'un des domaines qui reflète le mieux le rapport de force et d'exclusion du système colonial envers les populations locales. La période d'étude s'étale du début du XX^e siècle, date de la présence du gouverneur Jonnart¹ jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Cette période coïncide avec l'apparition d'un discours officiel qui s'intéresse aux conditions de vie de la population algérienne, non seulement dans le secteur de l'habitat mais dans d'autres secteurs socio-économiques et culturels. Un autre gouverneur durant cette période est reconnu par sa politique d'habitat en faveur des Algériens, il s'agit de Pierre Bordes (1927-1930). A la fin de la deuxième guerre mondiale, le code de l'indigénat est aboli en 1946. Les Algériens ne sont plus 'indigènes', ils sont appelés 'musulmans'. Une nouvelle ère commence avec une nouvelle politique d'habitat après l'arrêt momentané durant la guerre en Europe. Cette limitation de la période d'étude est justifiée aussi par une nécessité de cohérence et d'unité. Elle représente un début rénovateur par rapport à ce qui existe auparavant : début d'un intérêt pour la condition

¹ Charles Jonnart (1857-1927) est resté gouverneur à 3 reprises. Du 03 octobre 1900 au 18 juin 1901. Du 05 mai 1903 au 22 mai 1911 et du 29 janvier 1918 au 29 août 1919.



de vie des Algériens, ignorés jusque-là. L'habitat de cette période diffère de celui qui va venir par la suite : avec une nouvelle logique quantitative des réalisations à grande échelle, l'habitat des années 1950, prend une nouvelle envergure avec les cités de recasement et se généralise sur tout le territoire en 1958 avec le plan de Constantine de Charles De Gaulle.

1. Contexte algérien

1.1. A propos des projets pour Algériens

Avec l'exode rural du début du XX^e siècle, l'état misérable de l'habitat algérien commence à susciter des réactions. Le nombre exact reste inconnu mais les diverses réalisations mentionnées dans l'actuel travail montrent l'absence d'une base de données autour de l'habitat pour Algériens dans les différentes régions du pays. Le tableau qui accompagne le texte affiche le nombre de 15 projets dont 8 sont réalisés. Cette liste est bien évidemment à compléter. C'est ce qui constitue une partie de la matière de réflexion de ce travail. Trois types de projets sont exploités tout au long du texte : des projets réalisés à travers l'Algérie et qui concernent exclusivement les centres urbains (villes et centres de colonisation). Des projets non réalisés, conçus soit comme avant projets non aboutis soit comme des réflexions picturales exposées à diverses occasions. C'est le cas en 1936, lors de l'exposition de la cité moderne, organisée à Alger au foyer civique (l'actuel siège de l'UGTA), où des dessins affichent des projets utopistes qui s'insèrent dans un exercice imaginaire et poétique de ce que doit être une cité "indigène".

Les textes de l'historien Auguste Bernard, dès 1911, dressent surtout un état des lieux de l'habitat algérien. La contribution du géographe Augustin Berque est une réflexion critique de ce que sont l'habitat algérien et les projets réalisés avant 1936. D'autres écrits enrichissent le corpus ; architectes, professionnels liés au domaine des affaires "indigène" et journalistes contribuent, par leurs écrits, à donner un aperçu sur l'habitat pour Algériens et ses spécificités. Des textes officiels émanant du gouvernement général représentent une source de taille pour comprendre l'évolution idéologique et le processus de la mise en place des réalisations. Les rapports des exposés de la situation en Algérie et ceux des délégations financières livrent les informations et les statistiques précises sur la production du logement. Le nombre des réalisations n'est pas exhaustif, ce qui oriente le travail vers une analyse qualitative afin de dégager les caractéristiques ethnicisantes et discriminatoires de ces différentes créations spatiales.

1.2. Analyse historique de la démographie et les prémices d'une prise de conscience

Si entre 1830 et 1870, la population algérienne a diminué d'un tiers en raison des guerres, épidémies et catastrophes naturelles, à partir des deux dernières décennies du XIX^e siècle, elle augmente de manière régulière². Elle compte 3287217 habitants, en 1886, 4 447 788 en 1906, 5 150 756 en 1926, 5 588 314 en 1931 et 6 201 144 en 1936³. La pacification qui s'est généralisée, permet un meilleur recensement et un élargissement du territoire intégré dans les statistiques. En ce qui concerne la part de la population urbaine⁴, l'évolution est plus prononcée : en 1886, le nombre d'Algériens vivant en milieu urbain ne dépasse pas le chiffre de 268 000, or en 1931, le nombre a plus que doublé, la population urbaine atteint 730 800 individus. 1931 est l'année où les statistiques mentionnent le dépassement en nombre de la population urbaine algérienne par rapport à la population européenne. Les villes vont accueillir de plus en plus de population rurale et le chiffre augmente d'une manière constante :

² Gilbert Meynier, 2014, p. 14.

³ Kamel Kateb, 2003, p. 314.

⁴ En 1830, seul 5% des algériens sont citadins dans Marc Côte, 1994, p. 60.



867 000 en 1936, 1 329 000 en 1948 et 1 642 000 en 1954. Ce phénomène est généralisé dans tous les centres urbains que ce soit dans les villes⁵ (grande ou moyenne, à l'exception d'Oran et de Sidi Bel Abbès) ou dans les centres de colonisation autour desquels des journaliers, fuyant la misère de la campagne, s'installent.

Cet exode est suivi par une paupérisation urbaine, qui provoque la création de faubourgs de masures et finit par augmenter le nombre d'habitants des quartiers algériens déjà existants : appelés souvent « village nègre », « village arabe » ou même « village des bénis ramassis ». Les faubourgs de misère à l'aspect désolant se généralisent et offrent une nouvelle image de l'évolution de la ville algérienne de la première moitié du XX^e siècle. Le « gourbi » s'impose comme l'habitat des ruraux installés autour des villes et villages. La disparition progressive de la transhumance et l'évolution de la sédentarisation sur les Hauts Plateaux sont généralisées : la tente disparaît au détriment du gourbi. 400000 est le nombre de gourbi donné en 1931. L'image désolante du gourbi s'étale dans les écrits de l'époque ce qui n'empêche pas certaines options de prendre le gourbi comme source d'inspiration pour résoudre le problème⁶. En 1929, à la veille des célébrations du centenaire de l'occupation française, le gouvernement général intègre l'habitat algérien dans son programme. On assiste ainsi à la naissance d'un débat autour de l'amélioration de la condition de vie de l'Algérien dans son monde rural mais aussi et surtout dans les centres urbains. Le vétuste de l'ancien rejoint l'insalubrité du gourbi des faubourgs : le site historique de la Casbah à Alger n'échappe pas à cette nouvelle vision. On réfléchit même à raser le centre historique à l'exception de bâtiments ayant une valeur esthétique et historique, le reste doit être remplacé par « *un magnifique quartier indigène, respectant les coutumes et la magnifique architecture locales, pourrait s'étendre de la Kasbah vers El Kettar* »⁷, ainsi se développe la réflexion de M. Maurice Rotival, lors d'une conférence donnée à Alger en 1930. L'économie avec le pouvoir d'achat des millions d'Algériens deviennent l'argument pour les défenseurs de cette politique d'habitat. La construction de 4000 villages sur une période de 50 ans, d'après M. Galle, président de l'assemblée tenue à Bejaia en 1932, provoque un investissement des populations dans l'équipement de leurs nouveaux foyers ce qui déclenche une activité économique et crée une nouvelle richesse imposable.

1.3. L'asthénie du projet d'habitat algérien entre la tache stérile de Warnier et l'attente pragmatique de Bugeaud

« *Il y a quelques années, on a essayé de stabiliser plusieurs tribus en remplaçant la tente par des maisons ; ce travail, qui n'a produit aucun résultat autre que d'avoir des maisons sans habitants, a coûté beaucoup de peines et de soucis à ceux qui ont poursuivi l'accomplissement de cette tâche stérile.* » ainsi écrit l'officier Warnier⁸. Ce jugement s'impose comme vérité et va alors justifier le refus de toute politique d'amélioration de l'habitat. Utilisant diverses argumentations, les détracteurs de ces programmes cherchent à mystifier l'idée même d'une politique à l'échelle nationale. Les projets réalisés acquièrent ainsi le caractère d'œuvres charitables d'initiatives individuelles, liées à des personnalités : des hommes d'affaires

⁵ Oran et Sidi Bel Abbès font exception, car la population européenne est restée majoritaire dans les deux villes. En 1931, Sidi Bel Abbès compte 27653 européens et 15018 Algériens. Quant à Oran, elle demeure à majorité européenne jusqu'à l'indépendance. En 1956, la ville compte 200000 européens et 100000 Algériens. Voir Robert Tinthoin, 1956, p. 184.

⁶ Voir la conférence de M. Ballet publiée dans du journal Travaux nord-africains en 1942.(n° 1.983, 1.994, 2.015, 2.016, 2.017, 2.018, 2.020).

⁷ Anonyme A, 1930, p. 6.

⁸ Auguste Warnier, 1865, p. 236.



comme Charles Lévy⁹ à Sétif et Jean Aliprandi¹⁰ à Bejaia, des maires des communes comme Gaston Averseng¹¹ à El Affroun ou Louis Arbès¹² à Bordj Ménail et Picinbono¹³ à Meftah.

Les nominations de deux gouverneurs Pierre Bordes (1927-1930) et Georges Le Beau (1935-1940) apportent un élan au projet d'amélioration de l'habitat algérien : tâche pourtant difficile car le refus persiste : Les déclarations d'un Gouverneur ou d'un délégué financier ne sont qu'expression de sentiments compassionnels face à un refus sur le terrain. Le budget alloué à l'habitat est insignifiant. En 1932, 70 millions de francs sont alloués à différents secteurs algériens (aménagement des douars, habitat et écoles professionnelles), alors que le budget alloué à l'aménagement des centres de colonisation qui abritent dix fois moins d'habitants atteint 347 millions. Le blocage existe sous toutes les formes et à toutes les échelles. En 1932, le Maire d'El Kseur, petite commune agricole à Bejaia, reprend des arguments développés par Warnier au XIX^e siècle et affirme que le programme de l'habitat algérien ne s'impose pas d'une façon absolue. D'après lui, la priorité est à la réalisation des différentes infrastructures qui aident au développement du pays. Le refus s'appuie parfois sur la distinction entre Algériens ruraux et urbains. L'habitat destiné aux habitants des bidonvilles autour des villes est prioritaire, comme l'écrit Pascquier-Bronde¹⁴, président de l'office d'H.B.M (habitation bon marché) de la ville d'Alger : *« il n y a toutefois aucune urgence à résoudre le problème à la campagne, car si les gourbis présentent un inconfort non douteux, l'indigène y est accoutumé depuis des millénaires et ne souffre nullement de la dureté des conditions de vie qui lui sont imposées par son aménagement primitif. Au demeurant la rudesse de cet habitat est compensée par l'hygiène de la vie de plein air »*. Le refus s'enracine dans l'état misérable des Algériens qui refusent le changement, aussi *« comment réussirait-on à leur procurer beaucoup de bien être dans les régions qu'ils affectionnent par-dessus tout ? »* s'exclame Gérard Besse dans les colonnes de la revue *Afrique du Nord illustrée*. L'architecte Marcel Lathuillière lie la complexité du problème de l'habitat algérien aux intéressés qui : *« habitués à une existence rudimentaire, sont peu aptes à apporter à l'entretien d'un logement digne de ce nom le soin désirable »*¹⁵.

Auguste Berque affiche son admiration pour le militaire Bugeaud et son pragmatisme légendaire au XIX^e siècle. La politique de l'habitat de ce Maréchal envers les Algériens ne donne pas de résultat satisfaisant. Seul un village est construit. Cela est-il dû à une mauvaise stratégie pacifiste ou à une méconnaissance des Algériens et de leurs espaces de vie ? Apparemment, c'est le deuxième postulat qui est mis en avant par Berque¹⁶ : *« le problème de l'habitat ne peut, en effet, être utilement considéré, que lorsque l'indigène a depuis longtemps abandonné la tente et qu'il est déjà, par notre contact journalier, à demi-approprié. Aussi, est-ce à notre époque, après cent ans d'occupation, que l'amélioration de la demeure indigène parviendra à ses meilleures réussites. »*.

⁹ Charles Lévy est homme d'affaire et grand propriétaire, délégué financier et président du comité de la société Coopérative des habitations à bon marché. Il réalise à Setif, dès 1923, la cité indigène 'Bel-air'.

¹⁰ Jean Aliprandi, industriel, habitant de Bejaia, il réalise la cité indigène pour ses ouvriers de la briqueterie durant les années 1930.

¹¹ Gaston Averseng maire conseiller général d'El Affroun durant trois décennies. Dès 1925, il prend l'initiative de réaliser la cité indigène dans sa commune.

¹² Louis Arbès, maire de Bordj Menail, lance dès 1931 la construction de 33 maisons pour les Algériens.

¹³ Maurice Picinbono, maire de Rivet (actuelle Meftah), lance la construction de 24 logements pour Algériens en 1930.

¹⁴ Pascquier-Bronde, 1936, p. 20.

¹⁵ Marcel Lathuillière, 1838, p. 22.

¹⁶ Augustin Berque, 1936, p. 77.

2. Caractéristiques ségrégationnistes des formes de l'habitat algérien

2.1. L'inégalité à travers la compartimentalité territoriale de deux mondes

La séparation spatiale des populations algériennes et européennes est une caractéristique constante durant toute la période de colonisation. Le territoire est compartimenté. Cet état de fait suit une logique voulue et réfléchie. Aucune proposition urbaine ou architecturale ne vient contredire cette séparation construite sur le terrain et issue d'une histoire conflictuelle. L'imaginaire des idées et des conceptions suit cette logique quand il s'agit de l'habitat pour Algériens. La méfiance à l'égard du colonisé et l'absence de tout intérêt de ses besoins d'un côté et de l'autre côté l'inexistence de toute vision future et constructive d'une société de la part du colonisateur finissent par aliéner les projets d'habitat pour Algériens à des entités à part. L'unique rapport qui les lie aux centres urbains est économique. La main d'œuvre algérienne doit être à la disponibilité des fermes et centres coloniaux. Cela exclut toute tentative d'amélioration du vécu de l'habitant des zones rurales reculées et des douars. Les conceptions réalisées ou non vont respecter ce dualisme "compartimentalité et disponibilité". Les dessins exposés à Alger en 1936 montrent des entités déconnectées de tout tissu urbain existant : le plan masse de la cité "indigène" de Louis Berthin et celle de Tony Socard planent dans un environnement blanc et vide. Aucune route ne les relie à un contexte urbain existant. Bien avant, celle de l'architecte François Bienvenu conçue en 1933 ne propose aucune liaison non plus. Le projet est publié dans la presse de l'époque, alors qu'aucun terrain n'est encore fixé dans la ville d'Alger, d'ailleurs Jean Cotereau¹⁷, ingénieur en polytechnique, propose, plus tard, dans son article, plusieurs terrains : « *outre les anciennes Messageries, sont prévus : l'avenue Malakoff, la rue Léon-Roche, la région Jardin d'Essai, le Climat de France* ». Un autre exemple se situe à l'extrême est du pays : il s'agit de la cité "indigène" d'Annaba, conçue et présentée par l'urbaniste Danger. Ce dernier prévoit la création de plusieurs cités "indigènes" afin d' : « *éviter dans la mesure du possible pour les classes pauvres, la cohabitation dans un même quartier des deux populations indigènes et européennes* »¹⁸. Sa cité proposée pour la ville d'Annaba donne sur le boulevard Georges Clémenceau vers le sud de la ville, au-delà du square Randon.

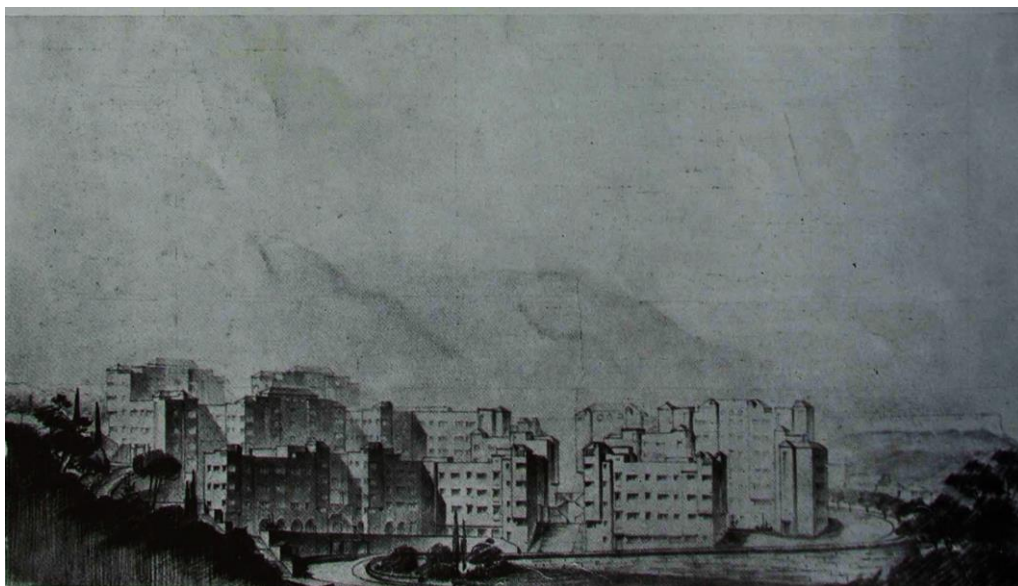


Fig. 1. Cité indigène (groupe Pérès) à Alger. Source : Chantiers, 1936, n°4, p. 184.

¹⁷ Jean Cotereau, 1933, p. 6.

¹⁸ Nadia Bensaâd Redjel, Belkacem Labii, 2015, p. 126.

Situées généralement sur des terrains vierges et en pente, les cités construites ne font pas exception à cette règle. Le projet de la "cité bon marché" de l'architecte Preuill se situe sur les hauteurs de la Casbah d'Alger : un cantonnement d'habitants à côté de la médina historique. D'après Deluz¹⁹ : « *le faible nombre d'appartements, la localisation intégrée à la haute Casbah, en font de toute évidence une opération de prestige plutôt qu'une action purement sociale* ». Les deux autres cités prévues à Alger à la même époque (clos Salembier – annexe 2- et cité d'Hussein Dey-annexe 11-) sont placées loin du centre. Elles se situent dans le futur faubourg d'Hussein dey. A Sétif, la cité Bel-Air –annexe 3- occupe un terrain situé en dehors de la ville au milieu des champs agricoles. L'homme d'affaire Charles Levy choisit, pour sa cité "indigène" à Sétif, des terrains situés hors la ville pour vider le village nègre, plus proche du centre-ville et construire à la place de vastes maisons pour Européens.



Fig. 2. Cité Bel-Air à Sétif. Source : Anonyme B., 1930, p. 308.

Cette séparation et éloignement des agglomérations existantes sont également palpables dans des villages de colonisation. À El Harrache, la cité "indigène" –annexe 10- est placée sur l'autre rive de l'Oued El Harrache, séparée du centre colonial par la rivière tout comme à El Affroun où la cité "indigène" –annexe 15- se situe au-delà des vergers du village.

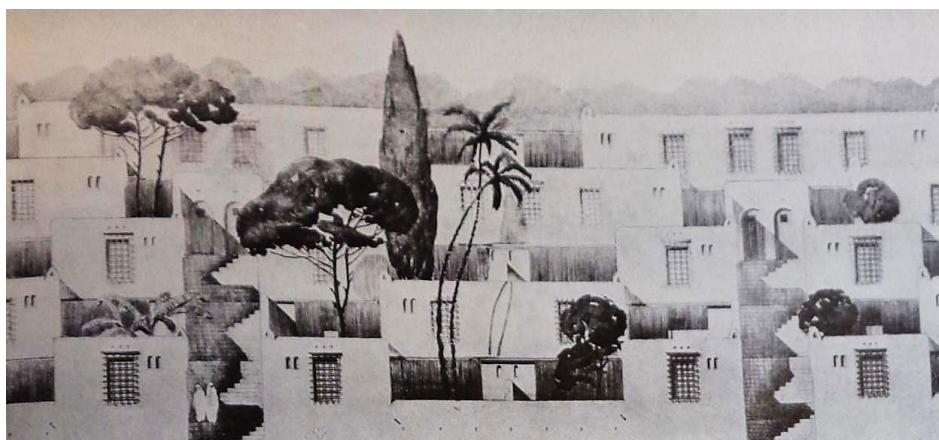


Fig. 3. Cité indigène de l'architecte Bienvenu. PASQUIER-BRONDE, 1936, p. 21.

¹⁹ Jean-Jacques Deluz, 2010, p. 259.

2.2. Le fantasme de la Medina : expression d'une morphologie ethnicisée

Dans le centre d'Alger, dès les années 1930, la tendance architecturale et urbanistique embrasse la modernité. Paradoxalement, les cités "indigènes" sont ethnicisées dans leurs morphologies urbaines. Les rues sinueuses des médinas historiques deviennent droites dans les nouvelles créations. Situés souvent sur des terrains en pente, les nombreux escaliers ne peuvent que rappeler des images pittoresques des médinas. Dans le projet dessiné par l'architecte François Bienvenu –annexe 6-, l'habitat collectif donne une touche de modernité à la cité avec ses 3 et parfois 4 étages. Quant aux habitations individuelles, elles se superposent et s'alignent suivant des escaliers axiaux. Une façade d'ensemble d'un orientalisme romantique avec femmes voilées et fenêtres fermées par des barreaux est publiée dans la revue *Architecture d'aujourd'hui* en 1936. De même, le projet de l'architecte Paravisini -annexe 8- ne montre aucun signe de modernité. Il présente un quartier en pente avec différents accès semi collectifs. Le tout est surmonté de toitures plates, accessibles et en cascades, un autre rappel à une spécificité architecturale algérienne. En 1934, le fantasme d'une cité ethnicisée se poursuit dans le premier projet²⁰ du quartier Clos Salembier –annexe 1- des deux architectes Marcel Lathuillière et Albert Seiller. Organisé autour d'un axe majeur en escalier, le dessin de la cité offre une morphologie particulière avec ses nombreux coupoles et minarets. La conception de Danger pour Annaba –annexe 7- est introvertie autour d'une place centrale avec équipements collectifs (mosquée, poste et autres). La présence de l'habitat collectif dans la conception de Louis Berthin –annexe 14- ou dans celle de Tony Socard –annexe 9- rompt avec les stéréotypes. Le plan masse de la cité de Socard s'intègre au terrain en pente et offre un dégradé du gabarit qui finit par donner à la vue générale de la cité un aspect d'un surréalisme expressionniste digne des films de Fritz Lang. Quant à Berthin, la variation morphologique de l'habitat entre collectif et individuel, et les nombreux équipements autour d'une grande place en longueur, ne renforce pas une modernité urbaine. Si le côté nord est moderne avec ces quatre immeubles à étages, l'ensemble reste dominé par les maisons individuelles à cours et leurs toitures-terrasses en cascade.

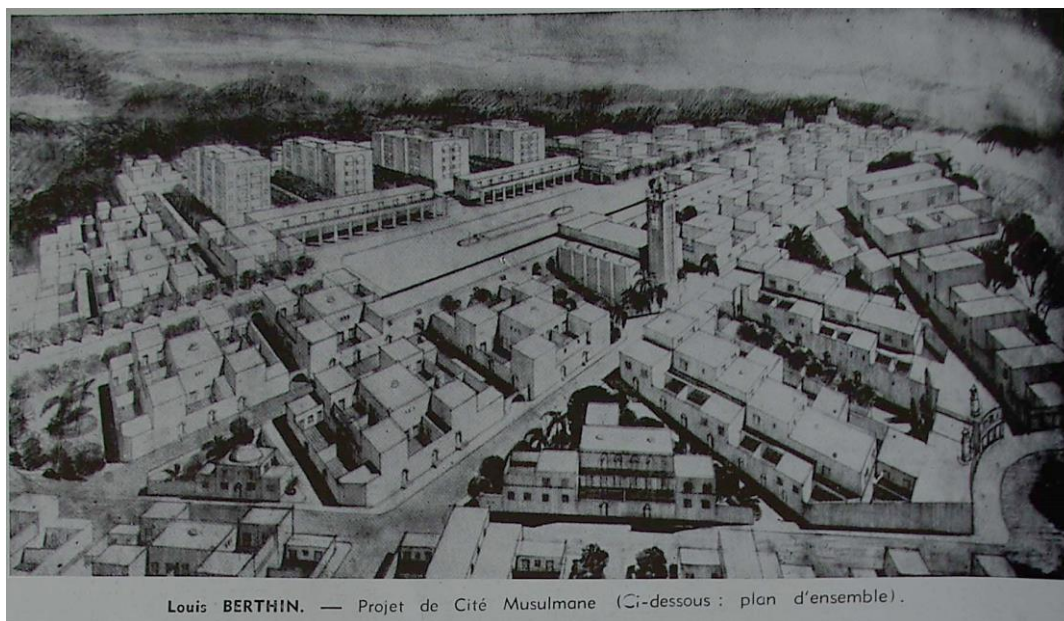


Fig. 4. Projet de cité musulmane de l'architecte Berthin. Chantiers, 1936, n°4, p. 182.

²⁰ Cette proposition est l'avant-projet d'un quartier pour Algériens qui va être réalisé en 1936.

Parmi celles réalisées²¹, la majorité des cités analysées ne révèlent pas une variété remarquable. Conçues essentiellement de plain-pied et formées de petites pièces ouvertes sur une cour ceinte de hauts murs, elles représentent une version plus propre du quartier misérable existant. La cité bel-air respecte dans sa simplicité le principe d'un abri salubre. Celle d'El Harrache intègre une variation de niveaux (deux tiers des habitations en RDC et un tiers à l'étage), de couleur blanche, elle se distingue de ce qui se conçoit habituellement par les deux concepteurs Guerrineau et Bastelica²². Le pittoresque est complété par la conception d'un caravansérail avec bains maures à proximité d'une mosquée. Quant à la conception de Salembier, la version initiale de Lathuillière et Albert Seiller est délaissée pour faire place à un ensemble de maisons individuelles réalisées à partir de 1935.



Fig. 5. Avant-projet de la cité indigène (Clos Salembier à Alger). Zeynep CELIK, 1997, p. 137.

2.3. La rhorfa : concept d'un fonctionnement rudimentaire

Les différents types d'habitation doivent répondre à deux contraintes : un faible coût et des aménagements rudimentaires. Beaucoup de propositions se résument à une pièce adjacente à une cour. Des conceptions proposent des habitations de deux pièces, parfois trois mais cela reste très rare. L'inventaire d'Augustin Berque des cités "indigènes" réalisées donne un aperçu : sur 564 logements réalisés, 254 se composent d'une unique pièce avec souvent une courette. Les 310 autres logements ont deux pièces. La deuxième pièce ajoutée est-elle une cuisine ou un simple débarras ? Berque ne donne pas de précisions. La conception simpliste de ces cités se différencie des masures des quartiers insalubres existants par l'angle droit, par la linéarité des murs et la propreté du torchis des murs. La capacité d'accueil d'une seule

²¹ Seule la cité indigène 'cité bon marché' à Alger fait exception avec ses différents étages.

²² Ces deux architectes conçoivent à la même époque quelques projets d'un modernisme criant comme les salles de cinéma à Alger en 1931, le groupe scolaire à Bordj El Kiffan en 1935 ou l'hôtel de ville de Jijel.



pièce ne correspond nullement à la réalité de la structure familiale algérienne car parents, grands-parents et nombreux enfants partagent cette unique pièce. La forme carrée est à éviter, la longueur de la pièce répond à la polyvalence fonctionnelle. « *la pièce étroite et longue des maisons mauresques est parfaitement adaptée aux besoins. Elle est plus pratique que la pièce carrée car elle permet soit un alignement des paillasses, soit l'aménagement des deux extrémités en alcôve* »²³.

La simplicité est palpable dans la description de l'idéale habitation pour "indigène", publiée en 1933 : « *La cellule type comprend une chambre de quatre mètres de largeur et cinq mètres de longueur, une cour de mêmes dimensions, un water-closet, un poste d'eau : dans la chambre un socle en maçonnerie, assez bas, pour que le fourneau en terre cuite puisse y être posé, une hotte pour canaliser les fumées ; une grande soupente avec échelle d'accès couvrira la chambre, un placard sera aménagé dans un des murs, enfin l'accès, l'aération et l'éclairage de la chambre seront assurés du côté de la cour* »²⁴. Quant aux matériaux de construction, on privilégie l'économie. À El-Affroun, aux environs d'Alger, les couvertures sont en dalles légères en béton armé. Seul le logement est pourvu d'un sol en ciment bouchardé, la cour est en terre battue. Cette cour répond à trois exigences :

La première est sociologique, il s'agit de préserver l'intimité de la famille. Les fenêtres donnent sur la cour et si elles ouvrent à l'extérieur, elles sont de petite taille. La deuxième est fonctionnelle, la cour est le prolongement de la pièce. Elle contient toutes les fonctions complémentaires d'une maison. La troisième est biologique ou hygiéniste : en effet l'ensoleillement et l'aération doivent compenser la frugalité de la nourriture des Algériens « *plus que les Européens, les "indigènes" ont besoin du soleil ; leur genre de vie, la frugalité souvent excessive de leurs repas exigent en compensation un ensoleillement satisfaisant* »²⁵.

En 1942, M. Ballet, lors d'une conférence donnée à la société d'agriculteurs de Tunisie, réussit avec une subtilité étymologique à nommer cette unique pièce 'la Rhorfa'. Dans le vocabulaire employé dans l'intitulé du permis de bâtir aux trois architectes Lathuillière, Bonel et Dianoux : Le programme inclut 352 rhorfas²⁶.

2.4. Esthétique du gourbi amélioré avec des économies drastiques

Les masures des Algériens sont *pittoresques*, intemporelles et révèlent une Afrique du temps d'Homère. Les Algériens dans leurs habits fascinent artistes et touristes qui voient dans la misère de ces autochtones une esthétique séculaire. « *L'habitation indigène a eu ses peintres et ses littératures. Fromentin décrit la maison en terres de Laghouat, Isabelle Eberhardt, la maison du sud-oranais, Masqueray la maison kabyle, Mme Keun, la maison aurasienne. La tente a séduit, entre autres, Fromentin et Alphonse Daudet* »²⁷. Ce romantisme des voyageurs européens décèle une esthétique peu perceptible dans les discours alarmistes et moins rassurants du début du XXe siècle. Les conceptions des cités "indigènes" qui s'en suivent ne disent pas autant.

²³ Marcel Lathuillière, 1938, p. 24.

²⁴ Madmon, 1933, p. 1.

²⁵ Marcel Lathuillière, 1938, p. 24.

²⁶ Anonyme, 1942, p.1.

²⁷ Auguste Berque, 1936, p. 68.



Fig. 6. Cité indigène à El Harrache. Source : Collection laboratoire InVisu, INHA Paris.

Le maigre budget alloué et la *clientèle* de démunis poussent les décideurs à réduire les habitations à de simples abris, L'esthétique affichée par les maitres d'œuvre dissimule l'indigence des surfaces offertes aux familles, le résultat : un gourbi amélioré. Pasquier-Bronde oriente les concepteurs à exploiter les terrains en pente pour donner plus de cachet aux futures habitations. La maison citadine historique des médinas par son organisation spatiale et son esthétique raffinée n'inspire aucun concepteur. Au contraire, les Algériens sont spoliés de cet héritage architectural. L'architecte Lathuillière va jusqu'à affirmer que cette architecture citadine n'a rien d'algérien, elle n'est qu'une fabrication ottomane, importée. Seul le gourbi reste l'héritage du vécu de l'autochtone : « *L'architecture barbaresque n'a jamais été qu'un art d'importation et n'a aucune racine populaire, la maison mauresque classique fut l'apanage d'une classe dirigeante qui n'eut jamais de contacts étroits avec la masse des fellahs indigènes* »²⁸.

Le style déjà présent en Algérie comme l'art déco concerne peu de projets. Des traces d'un éclectisme entre Art déco et néo-mauresque apparaissent timidement à Alger sur les façades de la "Cité Bon Marché" de l'architecte Léon Preuillh: une intégration forcée due à la proximité de la Casbah. D'autres traces sont perceptibles timidement, c'est le cas de la cité "indigène" d'Ameur-El-Aïn à Tipaza tout comme celle non réalisée de l'architecte François Bienvenu prévue pour le logement des 5000 habitants de la cité de la Marine.

²⁸ Marcel Lathuillière Marcel, 1938, p. 24.

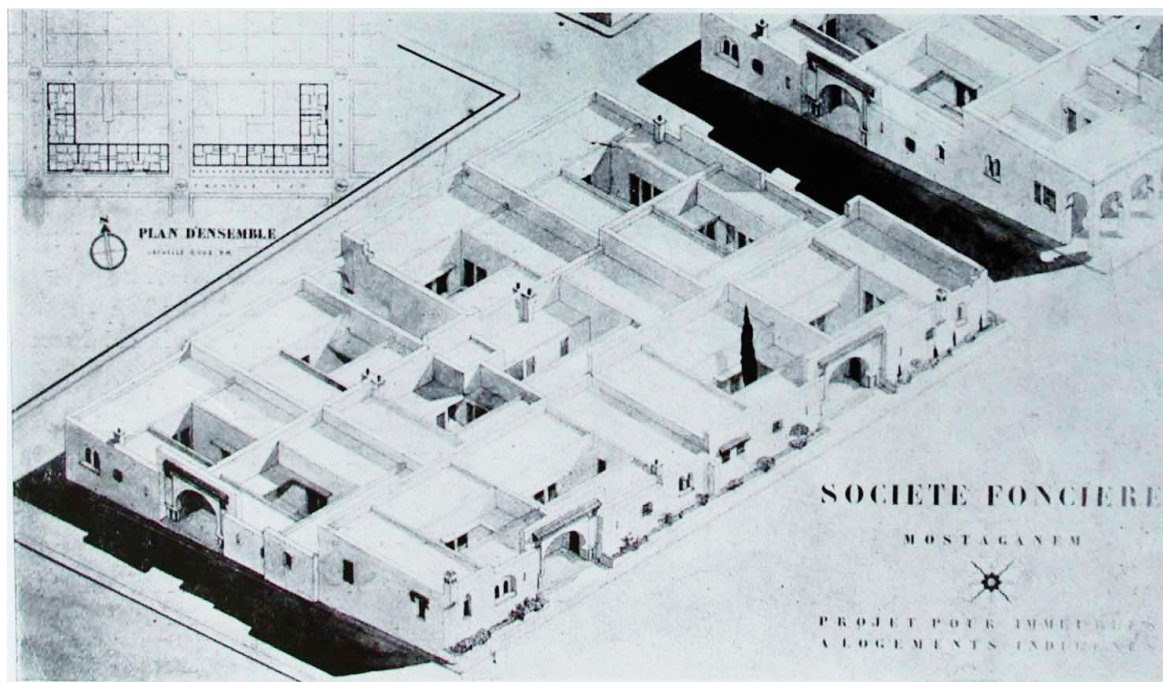


Fig. 7. Projet de cité indigène de l'architecte Paravisini. Source : Chantiers, 1936, n°4, p. 201.

D'autres tentatives plus spectaculaires *affichent* une esthétique plus locale et ethnicisante. Non réalisées c'est le cas par exemple de l'avant-projet de la cité "indigène" de Clos Salembier des deux architectes Seiller et Lathuillière et de la cité "indigène" de l'architecte Bienvenu de 1933 : quelques éléments architecturaux affichent une spécificité locale : arcs surmontant des rues en escalier, des accès voutés et même quelques coupoles éparées afin de donner l'air d'une médina nord-africaine.

Quant aux cités utopiques, affichée lors des *expositions*, elles ne s'éloignent pas non plus de cette dimension ethnique : Louis Berthin affiche sa cité musulmane avec un plan masse moderniste mais cela ne l'empêche pas d'introduire des toitures terrasses en cascade et des portes voutées. Les bâtiments destinés à l'habitat collectif n'échappent pas non plus à ce dictat des arcs. L'architecte Paravisini ne fait pas outrage à la règle de l'ethnisation spatiale : sa cité s'affiche avec des portes d'entrée arquées semi collectives surmontées par des frises en tuiles. Les fenêtres tout comme les galeries proposées côté sud sont d'inspiration locale. Tony Socard fait exception si on se base sur la seule vue de sa cité "indigène" exposée à Alger en 1936. Le choix de l'habitat collectif et l'inexistence des référents esthétiques locaux donnent à sa conception une modernité unique.

Conclusion

L'architecture de l'habitat destiné aux Algériens est un miroir de ce que fut le système colonial. La vision ethnicisée de la population algérienne, résultant d'un mélange entre respect distancié et laisser faire, finit par produire une réflexion architecturale destinée exclusivement aux Algériens. La difficulté de la mise en place d'une véritable politique d'habitat fait trainer les rares réalisations. L'absence de tout projet, ne serait-ce qu'utopique, d'un espace de vie commun entre Européens et Algériens sacralise le cloisonnement communautaire qui caractérise l'Algérie depuis l'occupation de 1830. Quant à la vision ethnicisante de tout ce qui est algérien, elle trouve son terrain de prédilection à travers les projets d'habitat. Que ce soit dans l'aménagement urbain ou architectural, l'Algérien est proscrit de la modernité. Le recours au modèle urbain des médinas pour les cités "indigènes",



alors que le modernisme bat son plein à Alger et dans les autres villes algériennes, révèle encore cette Algérie voulue par un projet sociétal voué à l'échec. Les fondements économiques libéraux deviennent l'unique moteur de fonctionnement de l'Algérie de l'entre-deux-guerres. Le projet colonial est figé tandis que les besoins et les revendications des Algériens évoluent.

Si les Algériens vivent une désorientation dès 1830 et subissent des bouleversements dans leur quotidien et leurs repères jusqu'à la première guerre mondiale, des évolutions sont perceptibles à partir de ce moment-là: exode rural vers les villes où les Algériens deviennent majoritaires, découverte du monde et des autres sociétés par la participation à des guerres françaises (Moyen Orient et Europe) et surtout apparition des mouvements de renaissance nationale. Cette évolution sociétale fait face à un mécanisme colonial inerte qui s'accroche à des positions inégales du XIXe siècle. Cet antagonisme nourrit les ruptures. L'apparition de plus en plus croissante des quartiers périphériques réservés aux Algériens devient le leitmotiv aux revendications d'égalité et d'indépendance par la suite. La politique de l'habitat après la deuxième guerre mondiale et les plans de construction à grande échelle de l'habitat (collectif et privé) des années 1950 ne peuvent remédier au manque séculier de l'espace habitable. Le système colonial n'existant que dans la domination, l'Algérien ne voit son évolution et son progrès qu'à travers la disparition de ce système.

Excepté la Cité « indigène » *algéroise* de Preuilh, ces constructions résistent difficilement au temps. En raison de leur médiocrité architecturale, les cités "indigènes" sont vouées à disparaître. Progressivement, les démolitions se généralisent et pour les bâtiments conservés des étages sont rajoutés, les cours sont couvertes afin de s'adapter aux besoins des habitants. La transformation prend le dessus et devient le moteur d'un renouvellement, certes chaotique mais fortement nécessaire.



Annexe

Numéro de référence	Nom de la cité	Architecte	Année de lancement du chantier	Année de publication	Type collectif-vertical(Co) –type horizontal (Ho)	Réalisé ou non
1	Clos Salembier (Alger)	Seiller et Lathuillière		1934	?	Non (avant-projet)
2	Clos Salembier (Alger)	Seiller et Lathuillière	1936		Ho	oui
3	Cité Bel air (Sétif)	?	1923		Ho	oui
4	Cité Aïn El Aneur (Tipaza)	?	Avant 1932		Ho	oui
5	Cité bon marché (Alger)	Preuillh	1929		Co	oui
6	Cité indigène	Bienvenu		1933	Co + Ho	non
7	Cité indigène (Annaba)	Danger		1933	Ho	non
8	Cité indigène (exposée)	Jean Paravisini		1936		non
9	Cité indigène (exposée)	Tony Socard		1936	Co	non
10	Cité d'El Harrache (Alger)	Guerrineau et Basteica	1937		Ho	
11	Cité d'Hussein Dey (Alger)	?	1938		Co	oui
12	Cité 352 rhorfas (Alger)	Lathuillière, Bonel, Dianoux	1942		Co (?)	oui
13	Cité bordj Menail (Tiziouzu)	?	1931		Ho	oui
14	Cité musulmane (exposée)	Louis Berthin		1936		non
15	Cité d'El Affroun (Alger)	Gracis, Seigle	1931		Ho	oui

Cités "indigènes" mentionnées dans le texte. Source : auteur.



Bibliographie

Anonyme A, 1930, « Transformation d'Alger, capitale. Le projet de M. Maurice Rotival », in : *Afrique du nord illustrée*, n° 504, p. 6.

Anonyme B, 1930, *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, fond BNF, site internet <https://gallica.bnf.fr/> (consulté le 2 mars 2017).

Anonyme, 1931, « Chroniques des Départements algériens », in : *Journal général. Travaux publics et bâtiment*, n° 577, p. 2.

Anonyme, 1932, « Les grands travaux publics et l'emprunt algérien », in : *Journal général des travaux publics & bâtiment*, n° 693, p. 1.

Anonyme, 1936, « cité moderne », in : *Chantiers*, n° 4, p. 171-190.

Anonyme, 1937, « Aux délégations financières : MM. Milliot et Balensi ont exposé le projet de création d'un paysanat indigène », in : *Travaux nord-africains*, n° 1586, p. 1-2.

Anonyme, 1933, « Une œuvre sociale algérienne, la cité indigène moderne », in : *Le journal général travaux publics & bâtiment*, n° 151, p. 1-6.

Anonyme, 1929, « Projet de loi vendredi 28 juin 1929 », *Procès-verbaux des délibérations, conseil supérieur du Gouvernement*, fond BNF, site internet <https://gallica.bnf.fr/> (consulté le 15 juin 2017).

Anonyme, 1942, « permis de bâtir délivrés à Alger », in : *Travaux nord-africains*, n° 1991, p.1.

BALLET P, 1942, « l'habitation de l'ouvrier rural indigène, vers une technique de construction », in : *le journal travaux nord-africains*, n° 2016, p. 1-3.

BERNARD Augustin, DOUTTÉ Edmond, 1917, « L'habitation rurale des indigènes en Algérie », in : *Annales de Géographie*, n° 141, p. 219-228.

BERQUE Augustin-Eugène 1936, « l'habitation de l'indigène algérien », in : *Revue africaine*, n° 367, p. 43-100.

BESSE Gérard, 1935, « Gourbi », in : *Afrique du Nord illustrée*, n° 741, p.13.

BRUA Edmond, 1932, « il faut améliorer l'habitat indigène en Algérie », in : *Echo de Bougie*, n° 1807, p.1.

CELIK Zeynep, 1997, *Urban Forms and Colonial Confrontations: Algiers Under French Rule*, University of California press, Berkeley.

CORTÈS Paul, 1938, « l'habitat indigène rural », in : *Algeria*, n° 68, p. 6.

CÔTE Marc, 1993, « L'urbanisation en Algérie: idées reçues et réalités », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, [en ligne] mise en ligne depuis 1994, (consulté le 22 janvier 2020). URL: www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1994_num_85_1_1304

COTEREAU Jean, 1933, « la reconstruction du quartier de l'ancienne préfecture, le relogement des habitants », in : *Journal général travaux publics et bâtiments*, n° 95, p. 6.

DELUZ Jean-Jacques, 2010, *le tout et le fragment*, Barzakh, Alger.

GEORGE Francis, 1930, « une grande œuvre de M. Pierre Bordes », in : *Journal général des travaux publics et du bâtiment*, n° 507, p.1.

LATHUILLÈRE Marcel, 1938, « L'habitat indigène, un grand problème du moment », in : *Algeria*, n° 68, p. 22-25.



LATHUILLIÈRE Marcel, SEILLER Albert, 1936, « le problème de l'habitat indigène en Algérie », in : *Architecture d'aujourd'hui*, n°3, p. 22.

LESPÈS René, 1935, « Projet d'enquête sur l'habitat des indigènes musulmans dans les centres urbains de l'Algérie », in : *Revue Africaine*, n° 362-363, p. 431-436.

LESPÈS René, 1934, « la population, répartition, densité, évolution, mouvements », in : *Algérie, atlas historique, géographique*, Horizons de France, Paris, p. 91-94.

MADMON R, 1933, « la cité indigène moderne, une œuvre sociale algérienne », in : *le journal général travaux publics & bâtiment*, n° 818, p.1-2.

MEYNIER Gilbert, 2014, « L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique », in : *Insaniyat*, n° 65-66, p. 13-70

KATEB Kamel, 2003, « Population et organisation de l'espace en Algérie », in : *L'Espace géographique*, [en ligne] consulté le 22 juin 2018, URL: <https://doi.org/10.3917/eg.324.0311>

PASQUIER-BRONDE, 1936, « l'habitat indigène en Algérie », in : *l'architecture d'aujourd'hui*, n° 3, p. 20.

PERVILLÉ Guy, 1997, *La politique algérienne de la France (1830-1962)*, du Seuil, Paris.

REDJEL, Nadia, LABII, Belkacem. (2015), « Alignement et extension : des plans pour Bône : Éléments sur l'application de l'urbanisme à la française en Algérie : 1855 et 1932-1933 », *Cahiers de géographie du Québec*, 59/166, pp.109–133, doi:10.7202/1034351ar, p. 126. (Consulté le 13 janvier 2018).

ROUANET Jules, 1937, « le problème de l'habitat indigène », in : *Travaux nord-africains*, n°1587, p.1.

TINTHOIN Robert, 1956, Oran, ville moderne, in : *L'information géographique*, n°5. p. 176-186; doi : 10.3406/ingeo.1956.1640.

WARNIER Auguste, 1865, *L'Algérie devant l'empereur*, Challamel Ainé, Libraire-Éditeur, Paris.